# SERVICES DE LA VILLE

# Cabinet du maire

# **CABINET DU MAIRE**

Le Cabinet assiste et accompagne le maire dans l'exercice de ses fonctions quotidiennes :

- Secrétariat particulier du maire
- > Secrétariat des élus
- > Direction de la Communication
- > Relations presse
- Relations publiques
- > Service des Relations internationales

#### **CAMILLE VANDERLYNDEN**

Directrice de cabinet

#### **CÉLINE EVAIN**

Directrice de cabinet adjointe

#### **RACINE SOW**

Collaborateur de cabinet

#### SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Tél.: 0134788100

Courriel: cabinetdumaire@manteslajolie.fr

# **DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES**

#### **MICHEL MERELLE**

Directeur

### LYDIE KOBIELA

Directrice adjointe

Tél.: 0134788132

Courriel: communication@manteslajolie.fr

# **DIRECTION GÉNÉRALE**

#### **AURELIE D'HARTOY**

Directrice Générale des Services

Les services municipaux de la Ville de Mantes-la-Jolie sont placés sous l'autorité d'AURÉLIE D'HARTOY, Directrice Générale des Services, assistée de 5 Directeurs Généraux Adjoints (DGA).

La **Directrice Générale** est chargée, sous l'autorité du maire, de diriger l'ensemble des services de la commune et d'en assurer l'organisation (décret n° 87-1101 du 30 décembre 1987). Elle veille à l'exécution des directives du maire pour l'ensemble des services de la commune dont elle coordonne l'activité.

### SECRÉTARIAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Tél.: 0134788100

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT RESSOURCES

VICTOR HONDRE

Courriel:

Vhondre@manteslajolie.fr

### DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE AFFAIRES GÉNÉRALES

**GWENN RAFFIN** 

Courriel: Graffin@manteslajolie.fr

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ENFANCE ET FAMILLE

**VIVIEN DENIAUX** 

Courriel: Vdeniaux@manteslajolie.fr

# DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINTE AFFAIRES SOCIALES ET POLITIQUE DE LA VILLE

VIVIEN DENIAUX par intérim

Courriel: Vdeniaux@manteslajolie.fr

# DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SERVICES TECHNIQUES

SYLVAIN WEISS

Courriel: Sweiss@manteslajolie.fr

https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/vie-municipale/services-de-la-ville?

### Rémunérations & Répartition Hommes / Femmes

Conformément à la

loi de Transformation de la Fonction Publique (https://www.fonction-

publique.gouv.fr/files/files/ArchivePortailFP/www.fonction-publique.gouv.fr/loi-de-transformation-de-la-fonction-publique.html)

, la Ville de Mantes-La-Jolie publie la somme de ses **10 plus hautes rémunérations et sa répartition entre hommes et femmes**.

Le total des 10 plus hautes rémunérations au titre de 2023 s'élève à 755 210,80 € (annuel brut) pour 4 femmes et 6 hommes.

Dénomination de l'employeur	Année	Somme des 10 + hautes rémunérations brutes en euros	Nombre de femmes bénéficiaires	
Ville de Mantes-la- Jolie	2023	755 210,80 €	4	(
Ville de Mantes-la- Jolie	2022	664 780,29 €	5	Ĺ
Ville de Mantes-la- Jolie	2021	666 129,07 €	5	ţ

### Nominations équilibrées

Pour la première fois, les collectivités disposant de plus de trois emplois fonctionnels sont soumises à une obligation de publication annuelle du **nombre de femmes et d'hommes nommés dans les emplois supérieurs**, en application de l'article L.132-6-1 du code général de la fonction publique.

 Découvrez le tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées au titre de l'année 2024

(https://www.manteslajolie.fr/fileadmin/medias/MA\_VILLE/Vie\_Municipale/Transparence\_de\_la\_vie\_politique/Annexe\_n\_2\_bis\_-

\_Tableau\_d%C3%A9claration\_2023\_DNE\_\_collectivit%C3%A9s\_ou\_EPCI\_.pdf)

# Index Égalité Professionnelle

> <u>Découvrez l'Index Égalité Professionnelle de la commune de Mantes-la-Jolie au</u> titre de l'année 2023

# **ORGANIGRAMME DE LA VILLE**

ORGANIGRAMME DE LA VILLE

MAIRE

MAIR